



SG-DETEC, 3003 Berne

A l'attention
des partis politiques,
des associations faîtières des communes, des villes, des
régions de montagne ainsi que de l'économie,
et des milieux intéressés

J275-0204
Berne, le 27 août 2010

Audition relative aux bases juridiques nécessaires à l'instauration de zones environnementales

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous soumettons pour avis le projet d'ordonnance sur l'étiquette écologique. Elaborée par l'Office fédéral des routes en étroite collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement, la nouvelle ordonnance fournit aux cantons les instruments juridiques nécessaires à l'instauration de zones environnementales, où les émissions imputables aux émissions du trafic routier pourront être limitées afin de réduire la pollution. Le projet entraîne des modifications de l'ordonnance sur la signalisation routière (OSR) et de l'ordonnance sur les amendes d'ordre (OAO), sur lesquelles vous voudrez bien aussi prendre position.

Nous vous prions de nous faire parvenir votre opinion d'ici au **26 novembre 2010** à l'adresse électronique suivante :

svg@astra.admin.ch

Si vous le souhaitez, vous pouvez évidemment nous transmettre votre avis sur papier (Office fédéral des routes, 3003 Berne).

Dans le souci d'économiser les ressources, nous renonçons à vous envoyer un exemplaire imprimé du dossier de l'audition. Vous pouvez télécharger tous les documents concernés à partir de l'adresse Internet ci-dessous :

<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>.

J275-0204

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agr er, Madame, Monsieur, l'assurance de notre consid ration distingu e.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Moritz Leuenberger', with a long horizontal stroke extending to the right.

Moritz Leuenberger
Conseiller f d ral

Annexes:

- Projets et commentaires
- Liste des participants   l'audition